

du public par ses travaux sur nos lois de procédure, et l'énergique et large part qu'il a prise dans les réformes opérées dans le Barreau depuis 1866, va publier bientôt *Le Droit Civil Canadien*. Il est aidé dans son œuvre par M. Lareau, jeune avocat dont on dit beaucoup de bien. Voici comment leurs éditeurs annoncent l'ouvrage en perspective :

« Si nous saisissons bien la pensée des auteurs, nous croyons pouvoir promettre au public canadien un ouvrage de législation appelé à exercer une grande influence, en favorisant et en préparant autant que possible, l'amélioration progressive qui dans les lois, comme en toute autre chose, doit suivre le développement normal d'une société qui grandit et aspire à compter parmi les nations éclairées. Ce livre par l'explication théorique et pratique qu'il donnera du Code Civil Canadien, est destiné à rendre les mêmes services, que les commentaires de Toullier, Duranton, Troplong, Marcadé, Larombière, etc., sur le Code Napoléon.

« Les 2615 articles du Code Civil seront présentés dans leur ordre, d'après la méthode suivante : 1o. le texte même de l'article ; 2o. s'il y a une différence entre les deux textes, elle sera indiquée ; 3o. les observations des Codificateurs ; 4o. la discussion en Comité ou dans le Parlement et la décision législative ; 5o. la revue des autorités citées par les Codificateurs à l'appui de l'article ; 6o. les décisions rendues en rapport avec l'article depuis 1663 jusqu'à ce jour ; et 7o. un résumé embrassant tout ce qui précède. »

« Il est impossible de dire en combien de volumes l'ouvrage sera complété. Il sera publié par bulletins mensuels de 50 pages, pour former un volume de 600 pages par année. Il y aura à la fin de l'ouvrage une table générale analytique et alphabétique. L'abonnement est de \$5.00 par année, payable par semestre et d'avance. La publication se fera régulièrement le quinze de chaque mois. »

On nous promet, en outre, pour le premier volume, une histoire complète du droit civil, et une histoire également complète du droit public français en 1663, et du droit public anglais en 1763. C'est une œuvre monumentale qu'on veut donner au public. M. Doutré est un travailleur infatigable et l'on dirait qu'il se hâte d'escompter le long avenir que son active jeunesse lui fait entrevoir mais que semble lui refuser sa frêle nature. C'est un beau courage, une noble ardeur, que tous, quelle que soit l'école à laquelle ils appartiennent, doivent s'empresse de louer et d'imiter. Nous désirons néanmoins faire nos réserves et être bien compris : notre éloge s'applique au talent, au courage, à l'énergie des deux jeunes auteurs. Nous n'allons pas au delà, nous attendrons l'ouvrage pour en apprécier le mérite. Il faut un âge et une expérience qu'ils n'ont pas encore pour faire un ouvrage appelé à exercer une grande influence, en favorisant et en préparant, autant que possible, l'amélioration progressive qui, dans les lois, comme toute autre chose, doit suivre le développement normal d'une société qui grandit et aspire à compter parmi les nations éclairées. C'est une ambition louable, très louable, mais peut-être un peu exagérée. On peut nous répondre par les beaux vers du Cid. M. Doutré a tous les courages et nous souhaitons nous tromper. Quoiqu'il en soit, nous aimons mieux le ton modeste de M. de Lorimier.

Nous avons d'autres réserves, d'autres inquiétudes sur l'ouvrage promis par MM. Doutré et Lareau : commenter toute la législation d'un peuple, en faire une histoire complète, c'est toucher à mille points de philosophie et de religion. Comment M. Doutré s'en tirera-t-il ! Nous n'avons point confiance absolue en sa doctrine et il nous est bien permis d'avoir des appréhensions. Nous prions donc M. Doutré de prendre garde aux écueils, et nous espérons qu'il aura assez de hauteur de vue pour s'élever au-dessus de mesquines rancunes de parti ou d'école et faire un œuvre digne des quelques lignes que nous venons de citer de son programme. Rien ne nous sera plus agréable que d'avouer que nous l'avons mal jugé, ou plutôt que nos craintes étaient chimériques.

J. A. MOUSSEAU.

M. F. Langelier a fait une lecture pleine d'intérêt, à Québec, sur ses impressions pendant un voyage aux Etats-Unis, parmi les Canadiens-Français en particulier. Nous en extrayons quelques appréciations.

On peut ne pas partager toujours sa manière de voir et d'apprécier les choses, mais il est bon de mettre les opinions d'un homme comme M. Langelier devant le public.

« Je défie, dit-il, l'américano-phobe le plus désespéré de faire ce trajet sans perdre ses préjugés. Il ne se figure l'Américain que comme un grand individu, si maigre qu'il paraît n'avoir été nourri que du tabac qu'il a dans la bouche, portant au bas de sa longue figure une grande barbe mal peignée, coiffé d'un feutre mou haut d'une coudée, revêtu d'un *duster* en toile jaune, menaçant la tête de ses compagnons de voyage d'une paire de bottes raboteuses qui n'ont jamais senti le contact du noir à souliers, et si grandes, qu'elles le sont trop même pour les immenses pieds qu'elles sont destinées à chauffer. Quant à l'Américain, il ne l'imagine que comme une grande blême efflanquée, ayant la moitié de la figure cachée par un gros pince-nez en corne, affublée d'un chapeau en grosse paille sale garni d'un voile vert, recouverte depuis ses pieds en nageoires jusqu'à sa tête à cheveux plats d'un immense manteau en toile grise.

« Or, celui qui s'est formé une pareille idée des Américains et des Américaines, ne verrait partout que des hommes bien mis, de bonne mine, d'une convenance parfaite, et des femmes presque aussi jolies et aussi gentilles. Je dirais que celles de Québec, si je ne craignais que la modestie de celles qui me

font l'honneur de m'écouter, ne diminuât la valeur de l'éloge que je veux faire des dames américaines.

« Sans aucune plaisanterie, j'ai voyagé en chemin de fer en Angleterre, en France, et je puis dire que nulle part je n'ai vu une population supérieure quant au physique, à la toilette et aux manières, à celle que l'on rencontre, non-seulement sur le chemin du Passumpsic, mais à peu près partout dans la Nouvelle-Angleterre.

« Cela surprendra peut-être ceux qui ne connaissent les Etats-Unis que par les lettres de M. Marmier ou de Mde Trollope, par le *Martin Chuzzlewit* de Dickens, par les écrits de quelque *cockney* de Londres ou de quelque gandin de Paris, ces deux dernières espèces d'individus s'imaginent que l'univers civilisé se termine à *St. John's Wood* ou à l'Arc de Triomphe de l'Etoile, et croient qu'au delà, il n'y a plus que des ours et des Hottentots. Ce que je dis étonnera même ceux qui connaissent les Américains seulement par les échantillons que nous voyons en promenade parmi nous.

« Mais ce n'est pas ainsi qu'il faut juger un peuple. Qui penserait de nous celui qui nous jugerait par l'ouvrage de M. Duvergier de Hauranne, fils ? Quelle idée s'en formeraient ceux qui nous croiraient tous semblables à quelques-uns de nos compatriotes qui voyagent ? Je vais vous citer une anecdote qui vous donnera la réponse à cette dernière question. Un Canadien arrive à Rome, il y a quelques années, et s'en va trouver un de nos compatriotes qui y demeure pour qu'il lui serve de *cicerone*. Le compatriote, étant malade, le remet à un de ses amis, un Prussien, un fusil à aiguille, si vous voulez. Le Prussien conduit notre concitoyen à tous les monuments historiques. A la grande surprise du *cicerone* d'outre Rhin, ce que le voyageur trouve de plus beau, ce sont les magasins. L'Arc de Triomphe de Titus, la colonne Trajane lui paraissent bien de la belle pierre gaspillée. Quant au Colisée, il déclare qu'avec un peu de réparations, en lui mettant un toit en fer, il ferait une magnifique halle au blé. Le Prussien, peu habitué à cette manière d'apprécier Rome, s'en va trouver le Canadien malade, et lui dit : décidément votre compatriote n'est pas fort. — Mais, lui répond notre compatriote froissé de sa remarque, est-ce que vous n'avez que des phénix dans votre pays ? Non, répliqua le Prussien, nous avons des gens comme votre compatriote ; mais ils ne voyagent pas.

« Tout le monde voyage parmi les Américains. On aurait tort de juger toute la population sur certains types grotesques qui viennent ici. On a dit que nous étions un peuple de gentilshommes, et nous n'avons pas cru qu'on voulait se moquer de nous, malgré les individualités ridicules qui se rencontrent parmi nous.

« Ce qui frappe surtout le voyageur visitant pour la première fois les Etats-Unis, c'est l'activité, le mouvement, la vie qu'on y remarque partout. Vous êtes dans un char bondé de voyageurs : au moment où vous arrivez à une station, vous en voyez descendre un si grand nombre, que vous espérez pouvoir enfin respirer. Point du tout : il est remonté plus de monde qu'il n'en est descendu. A chaque station le même phénomène se renouvelle. Vous en venez à vous demander : pourquoi tout ce monde voyage-t-il ? Jetez les yeux à la fenêtre et vous aurez la réponse. Partout vous voyez des campagnes magnifiquement cultivées. A chaque instant, vous apercevez la longue cheminée d'une usine. Vous ne passez pas un cours d'eau sans entendre le grincement aigu d'une scierie, le bruit saccadé du métier à coton ou à laine, le bourdonnement de la machine à filer. »

Il veut prouver que toutes les villes des Etats-Unis ne sont pas des repaires de brigands, de voleurs et de meurtriers. Voici ce qu'il dit :

« Je m'en revenais, après minuit, de l'extrémité de la ville, ayant dans l'esprit ces idées peu encourageantes, lorsque passant dans *Elm Street*, la Rue St. Jean de Manchester, je vis briller au clair de la lune, des argenteries dans une vitrine que j'avais aperçue, quelques heures auparavant, assiégée par une foule de curieux aux regards avides. — On a oublié de mettre les contrevents à cette vitrine, dis-je à mon compagnon qui demeurait à Manchester. — Du tout, me répondit-il : on l'a enlevé ici ce que c'est qu'un contrevent de magasin, et il est inutile que jamais une vitrine ait été enfoncée.

« Je tenais main visitant le quartier des résidences privées, je remarquai que la plupart étaient entourées d'un bocage garni d'arbres et de buissons. On pouvait, en levant le bras, prendre sans laisser le trottoir, des pommes et des poires. Et cependant, pas une seule ne paraissait avoir été touchée. Nouvelle marque d'étonnement de ma part ; nouvelle expression de surprise de mon compagnon, à la vue de cet étonnement. — Mais, dit-il, vous en verriez autant dans toutes les villes de la Nouvelle-Angleterre que je connais.

« Je crois bien encore notre population plus morale et plus paisible que celle des Etats-Unis ; mais il est évident que nous sommes plus déiants que les américains. Peu de marchands de la rue St. Pierre voudraient laisser leurs vitrines sans contrevents, peu d'habitants du Cap oseraient laisser pendre au-dessus du trottoir, les branches chargées de fruits de leurs pomiers, malgré la confiance qu'ils doivent avoir dans l'infaillibilité de notre police. »

Nous voulons bien croire que Manchester mérite cet éloge jusqu'à preuve du contraire, mais alors cette ville fait exception aux Etats-Unis.

Lisons maintenant avec orgueil ce qu'il dit des Canadiens des Etats-Unis :

« Manchester renferme une population Canadienne Française d'environ 2,000 âmes, vivant surtout du travail des manufactures. On trouve cependant, parmi elle, un certain nombre de commis, dont quelques-uns même sont à la tête d'établissements importants. J'en ai connu un de Québec, qui dirigeait, sous son propre nom, le magasin de son patron, avec l'enseigne française suivante : *Magasin national des Canadiens Français de Manchester* ; et je vous assure que le *magasin national* ne faisait pas honte au nom canadien : c'était un des plus beaux et des plus achalandés de toute la ville. Il y a aussi, parmi la population canadienne, un médecin, quelques marchands et quelques propriétaires de pensions privées. J'ai pu constater que cette population est très-respectée par les autres nationalités, comme le sont, d'ailleurs, partout aux Etats-Unis les Canadiens. Plusieurs même de ceux qui étaient ici d'assez mauvais garnements, se tiennent bien là, non pas par des considérations de moralité, mais par une espèce d'orgueil national qu'on ne saurait trop louer. Tous les lundis, les gérants des manufactures sont obligés d'envoyer au *lobby* — c'est-à-dire au violon — recueillir ceux de leurs employés que l'occasion, le whisky et quelque diable

aussi les poussant, la police a cru devoir mettre à l'ombre. Il est fait, chaque fois, une abondante récolte d'enfants de la Verte Erin ; mais, le gérant d'une des manufactures me l'a assuré, le *lobby* est encore à recevoir un Canadien Français. »

M. Langelier continue sa route ; il trouve partout des centaines et des milliers de nos compatriotes bien vêtus, bien nourris et bien logés. Il se moque avec beaucoup d'esprit de l'opinion de ceux qui expliquent l'immigration aux Etats-Unis par l'attraction, le courant qui entraîne les peuples de l'Est vers l'Ouest. Il croit comme nous que les Canadiens émigrent pour la seule raison qu'ils espèrent de mieux vivre aux Etats-Unis et ils y restent parce qu'en effet ils y trouvent ce qu'ils cherchent ; c'est plus simple et plus vrai. Il dit qu'il faut deux choses aux Canadiens des Etats-Unis pour leur faire jouer un rôle considérable : l'instruction et des prêtres Canadiens Français.

Il termine sa lecture par des considérations sur le résultat et les malheurs de l'émigration et sur les moyens d'y remédier. Il croit que cette émigration cessera seulement lorsque nous aurons des manufactures, et que nous aurons des manufactures lorsque nous aurons le marché des Etats-Unis pour écouler nos produits. L. O. D.

UNE AUTRE LECTURE

On lit dans le *Journal de Québec* :

« La Salle de l'Institut Saint-Patrice n'était pas assez grande pour recevoir le grand nombre d'Irlandais et de Canadiens français, avides d'entendre la conférence du Dr. LaRue. Ceux que la réputation de notre littérateur médecin avaient attirés à l'Institut n'ont pas été trompés, car, comme toujours, il a été plein de verve, mordant et intéressant. Sa conférence, semée de réflexions piquantes, et de plaisanteries frappées au coin du meilleur goût, a fait rire l'auditoire jusqu'aux larmes.

« Il nous a dit l'histoire de la première querelle entre les Irlandais et les Canadiens. C'était en 1826. Patrick Flanagan, de Tewkesbury, venait au marché de la Haute-Ville. Arrivé à la côte du palais, il aperçut Simon Bédard, de Beauport, qui descendait. Simon Bédard vit Flanagan. Le Canadien, en normand chicanier, se dit à part lui : je dois céder la moitié du chemin, mais pas une ligne de plus. Flanagan se donna le même conseil. Mais chacun empiéta d'un quart de ligne, et les deux voitures se brisèrent. Paddy ! hurla Bédard : *Kon-uck!* riposta Flanagan, et voilà la querelle engagée.

« Après beaucoup d'injures, les deux ennemis s'apaisèrent et Bédard continua son chemin, mais soudain se retourna et lança à la tête de Flanagan, ce qui, dans son esprit, était une sanglante injure : Paddy from Cork.

« Après avoir montré la futilité de cette querelle, le conférencier fit voir combien de fois deux races qui ont mille raisons de faire bon ménage, se brouillent pour des riens.

« Pourquoi ces petites divisions ridicules, pourquoi Paddy et Jean-Baptiste ne se donnent-ils pas la main ? N'ont-ils pas une origine commune, ne s'agenouillent-ils pas aux pieds des mêmes autels ?

« M. LaRue a mis en relief d'une façon saisissante, des traits de ressemblance entre les Canadiens et les Irlandais.

« Chez ces deux amis, c'est la même vivacité, la même gaieté. L'un et l'autre ont une puissance de perception rapide, un sang brûlant qui les fait bondir sous l'impulsion du moment.

« En quelques phrases bien amenées, le conférencier a saigné les ridicules des deux nationalités, au grand amusement de l'auditoire. »

LABRADOR.

En l'an 1500, Cortéreal, capitaine portugais, cherchait un passage au N.-O., lorsqu'il découvrit le Labrador, qu'il nomma ainsi à cause de l'industrie apparente des naturels du pays. Aucun voyageur n'a encore pénétré bien avant dans les terres : cependant D'Auville y a indiqué un grand lac que l'on désigne sous le nom de Nouvelle Mer. L'intérieur est habité par des Sauvages américains et les côtes par des Esquimaux. Les premiers, que l'on désigne par le nom de Montagnards, ont quelque ressemblance avec les Bohèmes ; les rennes sont leur principale nourriture ; ils font la chasse aux renards, aux martres, et aux lièvres ; ils habitent des wigwams, sortes de tentes recouvertes de peaux de rennes et d'écorce de bouleaux ; au milieu est un trou autour duquel s'assied la famille : presque tous sont catholiques.

Les Esquimaux sont de la même race que les Groënlandais, et sont généralement très-malpropres ; ils se servent, pour leurs voyages, de traîneaux tirés par les chiens. Plusieurs ont été convertis au Christianisme par les Frères Moraves, qui ont traduit les Saintes-Ecritures dans leur propre langue et leur ont appris à lire. Ceux du Nord et le long du détroit d'Hudson vivent en vrais sauvages. Il existait seulement quelques comptoirs dans le Labrador avant les établissements fondés par les Frères Moraves ; le principal est celui du Nain, qui date de 1764. Ce furent ces mêmes Frères qui découvrirent le beau feld-spath iridescent nommé pierre de Labrador. Les plus rares sont de couleur écarlate. Il est recueilli aujourd'hui par les Esquimaux sur les rivages de la mer et dans les lacs, car on n'a point encore découvert les roches mères. — Tout ce que l'on connaît jusqu'à ce jour de ce pays, offre une région coupée de collines et de montagnes escarpées : leur sommet est couvert d'une tourbe noirâtre où végètent quelques plantes rabougries. Cependant, M. Cartwright, dont les différents séjours dans ce pays forment un espace de seize années, rapporte que les parties méridionales seraient propres à la culture, mais le bétail ne pourrait quitter l'étable que trois mois de l'année, et il serait difficile de le défendre des ours et des loups. Les fleuves, les rivières, les fontaines, les lacs, les étangs, sont remplis de poissons, dont les plus communs sont le saumon, le brochet, le barbeau et l'anguille. Une multitude innombrable d'oiseaux peuplent les environs des fleuves et des lacs ; et les milliers d'îles qui s'élèvent à la vue de cette même côte sont couvertes d'oiseaux aquatiques de toute espèce, mais surtout par celui qui fournit l'éderon.

Dans les plus considérables de ces îles, on trouve des renards, des daims et des lièvres. M. Cartwright a vu, dans le Labrador, des volnerines et des porcs-épics qui, par leur grouseur, ressemblaient au lièvre. — Les hivers sont très-rigoureux